Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

المملكة المغربية

وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 36/2021/MEFRA/AC/INF

Le 16 septembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, 2ème étage, Quartier administratif – Rabat- Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'assistance technique au développement informatique des corrections et des évolutions du système d'information de la Direction du Budget.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration - Rabat - Chellah. Bureau n°234, 2ème étage Entrée «D», Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (www.finances.gov.ma , Rubrique ''Appel d'Offres'').

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 16 000,00 DH (seize Mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : 1 080 000,00 DH TTC (Un million quatre-vingt mille dirhams toutes taxes comprises) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les déposer, contre récépissé dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.